



Organisation:

ASA Saint-Ursanne - Les Rangiers

Case Postale 4 | 2882 Saint-Ursanne

info@rangiers.ch | www.rangiers.ch



## Aux commissaires de piste et de route intéressés à fonctionner lors de la Course des Rangiers 2022

St Ursanne, mars 2022

### Recherche de commissaires de course et de piste pour la Course des Rangiers des 20 et 21 août 2022

Chers commissaires,

La 77<sup>ème</sup> édition de la Course de Côte Internationale St-Ursanne – Les Rangiers déroulera ses fastes **les samedi 20 et dimanche 21 août 2022**, sur le mythique parcours compris entre St-Ursanne et les Rangiers. Notre course compte pour le Championnat d'Europe de la Montagne et pour le Championnat Suisse de la Montagne.

Après deux années sans course due à la pandémie, le comité d'organisation travaille actuellement d'arrache-pied pour préparer au mieux l'édition 2022. Tout est entrepris et mis en place pour une organisation optimale de l'événement. C'est pour cela qu'il prend, par la présente, la respectueuse liberté de vous solliciter pour que vous puissiez consulter vos agendas, prendre vos dispositions et, si possible, répondre favorablement à notre demande pour fonctionner comme commissaire de piste. Les organisateurs ont besoin de vos connaissances et de vos compétences pour les samedi 20 et dimanche 21 août 2022 à St-Ursanne, dans le Jura suisse. Pour rappel, la Course des Rangiers a besoin de plus de 120 commissaires de piste ou de route pour assurer un bon déroulement de la manifestation et faire respecter toutes les mesures de sécurité qui gravitent autour d'une telle course de côte.

En contrepartie de votre engagement et pour votre dévouement, nous vous remettons une indemnité de CHF 50.00, un prix souvenir, le repas du samedi soir, la possibilité de dormir dans des abris ou dortoirs du samedi au dimanche ainsi qu'un lunch et de la boisson durant les deux jours de la manifestation. Nous vous remettons également au briefing du samedi matin un billet d'entrée que vous pourrez donner à la personne de votre choix. Ce billet d'entrée ne peut en aucun cas être vendu.

Pour l'édition 2022, toutes les animations sur la piste sont supprimées, à l'exception des voitures en démonstration et des parades. Le déplacement des spectateurs sur la piste sont également supprimés.

**Le présent document sert également de convocation. Merci de le conserver et de vous présenter au rendez-vous le samedi 20 août 2022 entre 04h30 et 05h00 derrière le Restaurant de la Caquerelle (+41 32 426.66.56) - GPS 47.378166 / 7.211186 // 47° 22' 41.397" / 7° 12' 40.268" – voir rappel en fin du présent message.**

**Pour vous inscrire, vous pouvez le faire par le biais du site internet [www.rangiers.ch](http://www.rangiers.ch) sur lequel vous trouverez le bulletin d'inscription. Merci d'utiliser ce mode de faire en priorité en respectant scrupuleusement la marche à suivre. Si vous remplissez correctement le bulletin d'inscription et que vous « l'envoyez », une confirmation vous parviendra en retour.**

Nous vous remettons également, en annexe, un bulletin d'inscription que vous pouvez remplir et nous retourner soit par courriel pour ceux qui sont équipés en informatique soit par courrier postal pour les autres, à l'adresse de l'ASA St-Ursanne – Les Rangiers, Case postale 4, 2882 St-Ursanne.

Vos inscriptions sont à nous faire parvenir par retour de courriel ou de courrier, idéalement **jusqu'au samedi 30 avril 2022 au plus tard**. D'avance merci. Après le délai ci-dessus, les retardataires seront toujours les bienvenus.

D'ores et déjà merci de vous inscrire afin de satisfaire les quelque 200 pilotes qui viennent et aiment les Rangiers et les milliers de spectateurs qui sont sous le charme des as du volant qui animent notre course.

**Michel Leclerc**, qui remplace Claude Dubail, et **Dominique Rollat**, responsables des commissaires, se tiennent à votre disposition pour toute question en lien avec notre course. Leurs coordonnées figurent au bas du présent message ainsi que sur le bulletin d'inscription.

Les soussignés vous sont d'ores et déjà très reconnaissants pour vos prestations mises à disposition des organisateurs et vous adressent leurs plus sincères remerciements et leurs salutations les plus cordiales.

## **RENDEZ-VOUS :**

### **Samedi 20 août 2022**

**Restaurant de la Caquerelle** (032 426.66.56) GPS 47.378166 / 7.211186 // 47° 22' 41.397" / 7° 12' 40.268"

**Entre 04h30 et 05h00** : arrivée – annonce et remise de la licence auprès de Dominique Rollat et Michel Leclerc – réception du matériel – cafés/croissants.

**05h00** : briefing des commissaires

**05h30** : départ sur les emplacements – organisation et mise en place du matériel – contrôle par la cellule « Sécurité »

**06h40** : passage du drapeau rouge

Le **dimanche matin 21 août**, chacun retrouve son poste à 06h00 précise

## **ASA ST-URSANNE – LES RANGIERS**

Président :	Directeur de course :	Responsables des commissaires
Jean-Claude Salomon	Roland Piquerez	Dominique Rollat et Michel Leclerc

## **Coordonnées des responsables des commissaires au sein de l'ASA St-Ursanne – Les Rangiers :**

### **° Michel Leclerc :**

Courriel : [michel\\_leclerc@bluewin.ch](mailto:michel_leclerc@bluewin.ch) – portable : +41 79 779 24 72

### **° Dominique Rollat :**

Courriel : [d.rollat@bluewin.ch](mailto:d.rollat@bluewin.ch) – portable : +41 79 831 20 12

Annexe : un bulletin d'inscription comme commissaire